172.220.143.7

Règlement de prévoyance pour les personnes employées et les bénéficiaires de rentes de la caisse de prévoyance PUBLICA<sup>1</sup> (RP-PUBLICA)

du 27 novembre 2008 (État le 1er janvier 2021)

Entrée en vigueur le 1er juillet 2012

Ce R fait partie du contrat d'affiliation du 27 nov. 2008 à la Caisse de prévoyance PUBLICA (FF 2009 8305; 2010 8363; 2012 1337; 2019 8095).
Il n'est pas publié au RO (RO 2012 891; 2013 1017; 2014 3461; 2015 5927; 2017 3323; 2018 2517, 4765; 2019 1249, 4749; 2022 81). Il peut être obtenu après de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch > Caisses de prévoyance.